

Informations réglementaires

- La commune a besoin d'avoir accès à vos ressources pour calculer le tarif à appliquer (ALSH, Multiaccueil, restauration scolaire ...).
- Nous avons la possibilité d'utiliser le site Cafpro.fr pour relever votre quotient familial ou vos ressources, via votre n° allocataire.
- Autorisez-vous la commune à utiliser ce service ?
(cocher la case correspondante).
 Oui
 Non

Pour le droit à l'image :

La Commune effectuant régulièrement des reportages photos ou vidéos dans le cadre des activités organisées par ses services, autorisez-vous le cas échéant, la commune de Petit-Caux à utiliser des photos et vidéos de votre enfant sur les supports suivants :

- | | | |
|------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| ● Affiches / flyers | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| ● Bulletin Municipal | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| ● Site Internet | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| ● Réseaux sociaux | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| ● Sites de partage de vidéos | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |

(cocher la case correspondante).

Je soussigné(e) atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans le présent dossier et avoir pris connaissance que l'administration se réserve le droit de vérifier par tous les moyens légaux la véracité de ces déclarations.

Je m'engage à signaler tout changement dans les informations transmises.

Fait à,
le.....

Signature

Liste des documents à fournir

Obligatoire pour chacun de vos enfants

- Assurance Extra scolaire (année en cours) pour chacun des enfants ou responsabilité civile des parents (photocopie).
- Photocopie ou acte de naissance intégral.
- Attestation de la carte vitale ou carte de sécurité sociale de la personne couvrant l'enfant.
- Si votre enfant souhaite participer aux activités sportives organisées par la commune, la fiche sport complétée, datée et signée.
- Accusé de réception du règlement intérieur des accueils de loisirs, des restaurants scolaires et (ou) multiaccueils dûment complété, daté et signé.
- Si votre enfant emprunte le transport scolaire, la demande de transport jointe dûment complétée, datée et signée.
- La fiche sanitaire de liaison jointe dûment complétée, datée et signée.
- Si votre enfant fréquente la crèche, un certificat médical du médecin traitant déclarant l'enfant apte à la vie en collectivité.
- En cas d'allergie ou de régime alimentaire spécifique, pour le bien-être de l'enfant, un certificat médical devra être obligatoirement fourni dans l'attente de la signature d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI).

Selon votre situation familiale

- En cas de séparation ou de divorce, joindre la photocopie de l'extrait de jugement relatif à l'exercice de l'autorité parentale.

Documents nécessaires

**Pour déterminer le quotient familial selon votre situation.
Sans retour de ces documents, le tarif maximum sera appliqué.**

- Photocopie du dernier avis d'imposition ou de non imposition (recto - verso). (Obligatoire pour calculer le tarif horaire à la Maison de l'Enfant ou à Pomme d'Api).
- Photocopie de la notification de droit ou attestation de paiement de moins de trois mois délivrée par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).